



Paris, le 24 avril 2023

Commission paritaire nationale formation (CPNF)

FO: interpelle au préalable sur l'Académie France Travail dont il est question dans le rapport de préfiguration. Quid de l'avenir de la CPNF?

Réponse Direction à ce stade : la CPNF est une instance de la branche Pôle emploi ; elle doit officier au-delà de 2024.

FO: la CPNF a toute légitimité pour traiter de la formation dans Pôle emploi. Si des formations sont issues de l'académie « France Travail » comment s'imposeront-elles à Pôle emploi ?

Recueil d'avis sur les actions de formation

Le diagnostic socio-professionnel partagé (filière relation de service)

Ce module de 90 minutes en E-learning doit permettre aux conseillers emploi d'établir un diagnostic socioprofessionnel commun et partagé avec les autres acteurs de l'emploi afin de définir un parcours d'accompagnement pour le DE.

Vote:

Pour: CGC, CFTC, UNSA, Direction

Abstention: CFDT, SNAP

Contre: FO

Explication de la position de FO:

FO note positivement que la fiche est amendée de quelques éléments qu'elle a demandés pour précision. Dans un premier temps, cette action s'adresse bien aux conseillers mobilisés sur l'expérimentation BRSA qui se traduit par un accompagnement professionnel renforcé des allocataires du RSA, une expérimentation lancée dans le cadre de la mission de concertation et de préfiguration de France Travail dont le rapport fraichement sorti, est encore flou sur ce point.

D'autre part, dans certains établissements l'expérimentation a démarré ; l'action de formation arrive tardivement pour les agents ayant potentiellement exprimé un besoin de formation ou de renforcement de formation sur le diagnostic socio-professionnel, quand bien même celui-ci soit partagé avec les autres acteurs.

D'autre part, le format proposé en e-learning de 90 minutes, nous parait insuffisant au regard des objectifs opérationnels et pédagogiques mentionnés dans la fiche. Si pour *FO*, il convient d'outiller les agents afin qu'ils puissent établir un diagnostic socio-professionnel, le format proposé n'est pas suffisant pour appréhender toutes les composantes d'un tel diagnostic.

Pour ces raisons, FO vote CONTRE.

Des compétences à l'emploi (filière relation de service)

Cette formation concerne les conseillers emploi afin de les accompagner dans le cadre de l'approche compétences dans les actes métier en lien avec le ROME 4.0.

Prérequis : Avoir réalisé le e-learning « l'approche compétences, une démarche au cœur de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des recruteurs »

Formation présentielle de 2 jours dispensée par des formateurs internes





Vote:

Pour: FO, CGC, CFTC, CFDT, SNAP, UNSA, Direction

Abstention : Contre :

Explication de la position de FO:

FO rappelle ici son opposition à l'approche compétences. **FO** regrette que cette démarche se renforce dans la mise en œuvre de l'intermédiation entre candidats et recruteurs au travers de cette action et tout ceci en lien avec le nouveau référentiel des compétences Rome V.4. **FO** note en passant le retour du terme « intermédiation », un terme sorti du vocabulaire de l'activité Entreprise à Pôle emploi, mais qui retrouve un regain d'intérêt, dans un nouveau contexte, notamment pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

FO accueille favorablement cette réhabilitation de l'intermédiation bien qu'elle regrette qu'elle se fasse dans le cadre de l'approche compétences. La clarification du public qui englobe CDDE et CDE et le format en présentiel sur 2 jours, sont des aspects positifs pour **FO**.

Considérant ces éléments, les agents n'ayant nul autre choix que d'intégrer l'approche compétences pour l'intermédiation, *FO* vote POUR.

Identifier et réagir sur les difficultés de recrutement avec l'employeur (filière relation de service)

Cette formation doit permettre aux Conseillers emploi à dominante entreprise expérimentés de faire évoluer la demande de l'employeur sur les critères de recrutement dans la recherche de solutions locales aux difficultés de recrutement.

1 jour en présentiel dispensé par des formateurs internes.

Vote:

Pour: FO, CGC, CFTC, CFDT, UNSA, Direction

Abstention: SNAP

Contre:

Explication de la position de FO:

Dans cette fiche, le terme « intermédiation » revient également. Tant mieux ! Le cœur de métier d'un conseiller emploi, qu'il soit à dominante accompagnement ou entreprise, est remis au grand jour. Le format en présentiel (1 jour) et la formation dispensée par des formateurs internes sont des points positifs soulignés par *FO*.

Pour *FO*, si la formation peut avoir un intérêt pour les CDE expérimentés, elle pourrait être ouverte aux CDDE, vu la synergie demandée autour des difficultés de recrutement, ce que ne prévoit pas la fiche.

Néanmoins, **FO** vote POUR, non sans préciser pour autant, qu'il n'est pas de la seule responsabilité de Pôle emploi d'agir sur les difficultés de recrutement, encore moins du conseiller, si de son côté le monde de l'entreprise n'y met pas du sien (attractivité de l'offre, rémunération, conditions de travail ...).

Les repères de la conduite du changement dans les projets Pôle emploi (filière fonctions support).

Cette formation pour les agents des fonctions support en responsabilité d'un ou plusieurs projets dans le cadre de la conduite du changement doit permettre d'intégrer toutes les actions à mobiliser et d'identifier les interlocuteurs.

2 jours en présentiel dispensés par des formateurs internes.

Remarques/Questions FO:

FO alerte sur la transversalité des projets mobilisant plusieurs services ; et la nécessaire coordination à trouver.





Réponses de la Direction :

Elle sera en veille sur ce point.

Vote:

Pour: FO, CGC, CFTC, CFDT, SNAP, UNSA, Direction

Abstention : Contre :

Explication de la position de FO:

FO émet une alerte sur le rythme des changements à Pôle emploi, beaucoup trop rapide, et remarque que dans cette fiche n'est pas mentionnée la prise en compte de l'interaction entre les changements et les impacts induits sur les organisations de travail. **FO** vote POUR cette action, dispensée en interne sur 2 jours en présentiel, non sans insister sur la vigilance à avoir sur le chevauchement des changements et les interactions entre eux.

Utiliser les outils de facilitation graphique (toutes filières)

Cette formation s'adresse à tout agent pratiquant régulièrement une activité complémentaire de la facilitation. Adaptée aux temps de travail collaboratif, elle vient en complément d'un pré requis du module sur les fondamentaux de la facilitation et en complément du e-learning « initiation à la facilitation graphique » disponible sur la e-université.

2 jours en présentiel dispensés par formateur interne.

Vote:

Pour: FO, CGC, CFTC, CFDT, SNAP, UNSA, Direction

Abstention : Contre :

Explication de la position de FO:

La facilitation graphique est présentée comme un outil mobilisable dans la transmission et le partage d'informations à la fois en interne mais aussi avec les usagers. Elle vient en complément du e-learning « initiation à la facilitation graphique » disponible sur la e-université.

Pour *FO*, l'essentiel est le partage de l'information la plus complète possible. La facilitation graphique ne doit pas être le seul outil de partage d'information surtout en interne. Les canaux traditionnels et plus conventionnels doivent « survivre » face à ces nouveaux vecteurs de l'information.

S'agissant d'une action non imposée, ce dont s'est assurée **FO**, mais proposée en complément aux facilitateurs qui souhaitent renforcer leurs connaissances, sur 2 jours en présentiel, dispensée par des formateurs internes, **FO** vote POUR cette action.

Utiliser des outils de management visuel dans ses pratiques (filières fonction support et management).

Cette formation s'adresse aux managers, chargés de projet, chef de projet. Elle doit permettre de s'approprier des outils qui visent à rendre l'information concrète, lisible, compréhensible et mémorisable par l'ensemble d'une équipe.

3 h 30 en classe à distance dispensées par des formateurs internes.

Vote:

Pour: FO, CGC, CFTC, CFDT, SNAP, UNSA, Direction

Abstention : Contre :





Explication de la position de FO:

A l'instar de notre vote précédent, pour **FO** le management visuel ne fait pas tout, et émet une alerte sur ces outils face auxquels tous les managers et agents des fonctions support ne sont pas tous égaux. Néanmoins, s'agissant d'une action non obligatoire, dispensée par des formateurs internes, **FO** vote POUR, même si le fait qu'elle soit dispensée sur un format de classe à distance, est discutable mais pas contradictoire par rapport au libellé de la formation...

Prochaine CPNF: 3 et 4 mai 2023



